

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2009

Date de la convocation : 26 mai 2009.

<u>Présents</u>: ABDELAZIZ Karim; BILLOT Maryse; BOBILLIER Christine; DI BENEDETTO Patrice; FABRÈGUES Daniel; FILSJEAN Nicole; GOGUEL Mathieu; HUFSCHMITT Benoit; JACOB Alexis; JUAREZ Emilio; LEFEVRE Gérard; LIHOREAU-GAMBA Véronique; MARCEAU Muriel; MÉNÉTRIER Claude; PARIS Gisèle;

PEYRARD Dominique; RENAUDE Régis; SAILLARD Patrick; VIENNET Alain; VUILLEMIN Jean-Louis.

Excusés: LANTUÉJOUL Philippe, procuration à DI BENEDETTO Patrice

PRAOM Christian, procuration à VIENNET Alain

Benoit HUFSCHMITT a été désigné secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Inscription de 4 nouveaux points à l'ordre du jour : dans la commission administration : 4- Maintenance et sauvegarde informatiques, 5- Proposition de vente d'un immeuble communal, 6- Prise en charge d'une facture d'eau au presbytère ; dans la commission affaires sociales : 8- Informations sur le projet école.

Adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU CONSEIL DU 6 MAI 2009

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

<u>COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE</u>

1- Calendrier des manifestations

Du 3 au 9 juin, hall de la mairie : exposition sur la guerre d'Indochine par l'Association des Anciens Combattants et prisonniers de Guerre.

Samedis 6 et 13 juin, salle Guinemand : représentations théâtrales proposées par l'Atelier Théâtre de l'Amicale.

Vendredi 12 juin, médiathèque de l'Outo : lecture théâtralisée par l'Atelier Lecture de Levier.

Mercredi 17 juin, Espace du Marais : cinéma, Ponyo sur la falaise à 17h et OSS 117 Rio ne répond plus à 20h (sous réserve).

Jeudi 18 juin, au Monument aux Morts : cérémonie commémorant l'Appel du 18 juin.

Samedi 20 juin, centre du village, Outo et Eglise : fête de la Musique organisée par l'Amicale.

Du samedi 20 au samedi 27 juin, médiathèque de l'Outo : « Exposition-vente » de l'Atelier Arts Graphiques de l'Amicale. M. Fabrègues, annonce que par manque de temps, celle-ci serait décalée dans le temps.

Samedi 27 juin, cour de l'école : fête des écoles

Samedis 6, 13, 20 et 27 juin : visites guidées dans le marais

Du 17 au 19 juin : visites du marais pour les handicapés par le Syndicat du Marais.

2- Médiathèque, portage à domicile

Ce nouveau service, gratuit sous réserve d'abonnement, sera mis en place très prochainement, une fois par mois, par le Comité de Lecture. Il consiste à apporter, chez les personnes qui ne peuvent se déplacer, livres et cd. Le règlement sera adapté à ce nouveau service (durée des prêts). L'affiche et le flyer qui seront diffusés à cette occasion sont présentés ; Mademoiselle Noémie ALPHE est remerciée pour son travail et la conception de ces supports.

COMMISSION ADMINISTRATION - FINANCES

3- Rédaction des comptes-rendus des conseils municipaux

Patrick SAILLARD énonce la proposition de la majorité de la commission pour la rédaction des comptesrendus, à savoir l'utilisation d'une secrétaire en soutien du conseiller désigné.

Après un long débat du conseil, le maire propose que soit votée la décision suivante : « Il sera demandé aux secrétaires de la mairie si l'un ou l'une est intéressé à faire ces comptes-rendus, pour la durée des séances du Conseil Municipal et le nombre d'heures nécessaires le lendemain. Leur décision doit être entièrement

libre. ». Pour 11, contre 2 (Di Benedetto, Lantuejoul) abstentions 9 (Filsjean, Jacob, Juarez, Paris, Lihoreau-Gamba, Peyrard, Renaude, Saillard, Vuillemin).

4- Maintenance et sauvegarde informatique

Le Conseil avait renoncé à la mise en place d'un contrat de maintenance pour le matériel informatique de la mairie. Or, deux pannes récentes importantes et les frais de réparation qui en ont découlé pousse le Conseil à revoir cette position. La société qui a réparé propose un contrat de maintenance de 4 500 € par an pour une durée de 4 ans, avec application rétroactive depuis début mai 2009, ce nouveau contrat dispensera la commune de régler les sommes dûes pour les dernières interventions.

La reprise du contrat de maintenance est votée par 16 voix pour, 1 voix contre (Lefevre) 5 abstentions (Jacob, Juarez, Lihoreau-Gamba, Renaude, Vuillemin).

La même entreprise propose une sauvegarde journalière, automatisée, pour un montant d'environ 200 € par mois selon les options.

Le contrat pour cette sauvegarde est voté par 17 voix pour, 1 voix contre (Lefevre), 4 abstentions (Fabrègues, Lihoreau-Gamba, Ménétrier, Vuillemin).

Arrivée de Christian PRAOM à 21 h 10

5- Proposition de vente d'un immeuble communal

La commission propose à la vente le bâtiment communal rue de la Fontaine où excerce Mme Siegrist et dont le bail est en cours de résiliation.

Le conseil vote la vente par 8 voix pour (Abdelaziz, Fabrègues, Goguel, Juarez, Lefevre, Lihoreau-Gamba, Ménétrier, Vuillemin), 2 abstentions (Paris, Renaude), 12 voix contre.

6- Prise en charge d'une facture d'eau au presbytère

Le maire rappelle que M. le Curé a reçu une facture d'eau élevée. La cause en est une fuite intervenue sur la conduite. Il est proposé que la commune prenne en charge le surplus de cette facture soit 595 €.

La décision est votée à l'unanimité.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

7- Ludothèque, bilan d'activité 2008 et perspectives

Dominique PEYRARD présente le problème qui se pose à propos de l'activité de la ludothèque à Saône « la toupie » gérée par Familles Rurales du Doubs. Une ludothèque itinérante permet la mise en commun de jeux qui tournent dans les différentes communes adhérentes (pour la Toupie : Morre, Mamirolle, Montfaucon et Saône).

Sa fréquentation à Saône est en hausse : 58 familles (contre 46 en 2007), ce qui représente 130 enfants (109 enfants en 2007) dont 3 classes de l'école maternelle. Le périscolaire et le C.T.J. en profitent également.

L'augmentation des participations communales suite aux diminutions des subventions de la C.A.F., pousse la commission affaires sociales à la recherche d'une évolution possible. Familles rurales doit faire des propositions à la commune en matière d'hébergement fixe.

Cette évolution évoquée au Syndicat du Plateau, n'a pas permis pour l'instant de trouver des solutions. La commune attend des propositions précises pour décider comment le contrat peut être prolongé jusqu'à fin 09.

8- Projet école

La commission a retenu 4 bureaux d'étude. Seuls 3 cabinets seront auditionnés le 18 juin.

Le périscolaire a présenté ses désidérata pour une prochaine école. La commission les a enregistrés après avoir rappelé que tout ne pourra être réalisé.

9- Contrat territoire-jeunesse (C.T.J.)

Ce dispositif mis en place par le Conseil Général, le collège et les communes de Saône, Mamirolle, Le Gratteris, La Chevillotte, s'adresse à un public adolescent de 11 à 17 ans.

Suite à plusieurs réunions, quelques pistes de réflexion se sont engagées pour faire évoluer les horaires et jours de permanence, aller chercher les jeunes qui « trainent » le soir dans les communes....ou modifier les activités proposées.

Un bilan des activités proposées et de la fréquentation enregistrée jusqu'à présent est mis à disposition des personnes intéressées. Il semble à la commission affaires sociales qu'il est nécessaire de suivre ce dossier de près mais également de laisser un peu de temps supplémentaire au dispositif pour faire ses preuves.

COMMISSION PATRIMOINE

10- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le nouveau gymnase

La commission d'appel d'offres a examiné trois candidatures, mais a estimé avoir besoin de renseignements supplémentaires de la part des communes qui ont déjà employé ces postulants.

Une nouvelle réunion aura lieu le 6 juin à 10h.

11- Tennis couverts, estimation de l'ancien gymnase

Le cabinet ARCHI.TECH a présenté une étude au Syndicat du Plateau il y a quelques semaines. Deux courts peuvent être implantés pour environ 750 000 € ht. L'estimation de la valeur du foncier et des bâtiments existants est de 300 € le m², mais l'emprise retenue manque de précision pour fournir une valeur totale.

Le Maire se félicite que Philippe LANTEJOUL soit parvenu à une solution, sans frais, ni pour la commune, ni pour le club, pour l'éclairage du deuxième terrain lors du tournoi de juin 2009.

COMMISSION URBANISME

12- Etat des demandes d'urbanisme

DP	BOURDENET Yves	7 Grande Rue	Réfection toiture		02553209C0035
DEPOT	POIGNOT Adrien	15 rue de l'Etoile	Changement fenêtre en porte fenêtre		02553209C0036
	MOUREY Francis	23 rue de la Fontaine	Réfection toiture		02553209C0037
	CHAMBIN Christian	11 rue Croix de Mission	Réfection toiture		02553209C0038
	AMIOTTE Jacques	28 rue du Hameau	Réfection façades en peinture		02553209C0039
	CARRY Jean-Marie	4 bis rue du Moulin	Pose d'une barrière		02553209C0040
DP	GERBIER Damiens	5 rue des Pommiers	Clôture	Accordé	02553209C0019
DECISION	ROSSI David	15 rue de la Mairie	Réfection - Isolation toiture -		
			ouverture de fenêtre	Accordé	02553209C0025
	GAUME Aurélien	16 E Grande Rue	Muret	Accordé	02553209C0024
	MOUROT Hubert	15 rue des Tilleuls	Véranda	Accordé	02553209C0027
	LEMERCIER Pierre	1 rue des Castors	Changement de tuiles	Tacite	02553209C0015
	MARGUET Jean-Claude	47 rue Louis Pergaud	Tuiles photovoltaïques	Tacite	02553209C0017
	BARTHOD Claude	7 rue des Ronces	Réfection mur	Tacite	02553209C0018
	CHEVASSUS Jean-Claude	5 rue des Arondes	Panneaux photovoltaïques	Tacite	02553209V0020
	BERGER Jean-Pierre	12 C rue des Ronces	Capteur à tubes	Tacite	02553209C0021
	PERY Simone	3 rue des Prairies	Panneaux solaires	Tacite	02553209C0022
	CLAUDET Jean-Claude	3 rue Paul Dukas	Ravalement + création de débords de		
			pignon	Tacite	02553209C0023
	MOUROT Hubert	15 rue des Tilleuls	Fenêtre de toit	Tacite	02553209C0026
	RIGAL Philippe	19 rue Louis Pergaud	Abri de jardin	Accordé	02553209C0028
	GAUME Aurélien	16 E Grande Rue	Muret	Accordé	02553209C0029
	LANCON John	7 rue Alix Champlon	Abri de jardin	Accordé	02553209C0030
	NICOLAS René	17 rue du Clousey	Réfection toiture	Accordé	02553209C0031
	BELOT Patrick	1 impasse Combe Bernard	Piscine couverte	Accordé	02553209C0034
	MARECHAL Cyril	5 rue Louis Pergaud	Clôture	Accordé	02553209C0032
	DOMON Yves	17 rue de la Glacière	Réfection toiture et façades	Accordé	02553209C0033
PC					
DECISION	MANZONI Joseph	19 rue de l'Industrie	Extension entrepôt	Accordé	02553209C0001

13- Aire des gens du voyage : fin des travaux

La pose et les branchements des cabines toilettes/douche ont été effectués. Reste à EDF le soin de procéder au raccordement.

Une inauguration sera mise en place en collaboration avec la CAGB, la date restant à définir.

Le Maire précise qu'il a demandé à la CAGB la mise en place de poubelles jaunes afin de permettre le tri sélectif.

14- Ancienne plate-forme de stockage : réception

La réception de la plate-forme de stockage située route de Mamirolle a eu lieu. Les travaux consistaient à mettre en place une membrane protectrice sur une partie du site et recouvrir le tout par 30 cm de terre végétalisée.

Il a été proposé d'en faire une zone de friche et boisement libre. Demande a été faite à l'ONF pour insérer cette nouvelle parcelle dans l'espace forestier de la commune.

15- Travaux d'assainissement 2ème phase / 2ème tranche : étude sur les débits du bassin d'orage

La 2^{ème} phase / 2^{ème} tranche d'assainissement nécessite que des mesures de débit soient effectuées. Cellesci sont à la charge de la commune et subventionnables par l'Agence de l'eau et le Conseil général.

Cette demande, actuellement en cours, consiste en la recherche d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage puis d'un bureau d'études à même d'effectuer les mesures suivant un cahier des charges précis, préparé par la DDEA.

16- Centre bourg: proposition d'aménagement 3ème Phase

Une réunion a eu lieu en présence des cabinets BEJ, CAUE, AUDAB et des représentants du comité de pilotage Centre bourg afin de définir le meilleur positionnement de la future salle des fêtes, pour cela :

- le cabinet BEJ soumettra à la commune une version modifiée de ses plans en tenant compte des remarques suivantes : positionnement de la salle des fêtes plus proche de la rue de la glacière avec le même nombre de places de stationnement existant.

L'éventualité d'un second bâtiment incluant des services au public doit être prise en compte.

A propos du cabinet médical, Karim ABDELAZIZ s'inquiète de l'extension des délais de réalisation. Le Maire explique que suite à une rencontre avec les intéressés aucun engagement de délais et de prix n'a été donné. Il a été rappelé, lors de cette même rencontre, que la volonté de la commune était de tout mettre en œuvre afin d'offrir la meilleure solution à tous pour ce projet.

COMMISSION COMMERCE ET ENVIRONNEMENT

17- Epicéas de la Vaivre, proposition d'abattage

En 1987, des épicéas ont été plantés dans le marais au lieu dit la Vaivre, sur 2 ha. La plantation avait été préférée à une plantation de feuillus car elle était gratuite. A ce jour il apparaît que le manque d'entretien ne permettra pas un développement normal de ces arbres.

Par ailleurs, le schéma de valorisation du marais de Saône, préconise la diminution des espaces boisés et la disparition des espèces étrangères au marais, donc en premier lieu, ces épicéas.

La commission propose que l'on autorise la coupe de ces bois, charge au Syndicat du marais de s'en occuper, l'ONF étudiant pour sa part un moyen de les valoriser au mieux.

Le conseil vote cette proposition à l'unanimité.

18- Occupation du domaine public, propositions

Benoit HUFSCHMITT indique que des occupations « sauvages » du domaine public perdurent depuis des années, en particulier avec des tas de bois. La responsabilité de la commune étant engagée en cas d'accident, il sera proposé une régularisation progressive sur 2009. Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Elections européennes

Le Maire rappelle les horaires et remercie les différents élus participant à la tenue des scrutins.

Départ de l'abbé Cotton

Alain VIENNET et Nicole FILSJEAN rencontreront l'abbé COTTON suite à sa volonté de ne pas faire ni fête, ni cérémonie pour son départ de Saône.

Le point sur les recrutements

A la question de Karim ABDELAZIZ, le Maire répond que la procédure est en cours pour l'agent technique, et que, pour le technicien en urbanisme, le poste sera redéfini avec l'aide technique de la CAGB.

Participation

Le Maire rappelle à l'ensemble des élus que la participation, ou le cas échéant les excuses, des délégués ou de leurs suppléants de la commune aux différentes instances représentatives est obligatoire. Cela dans l'intérêt de notre commune et dans le respect des autres collectivités participantes.

La séance est levée à 22 h 45.

Le Maire, Alain VIENNET Le Rapporteur, Benoit HUFSCHMITT